

Siège du Parlement Européen à Strasbourg : Jean Rottner saisit Emmanuel Macron et lui demande de clarifier sa position

Suite à la récente prise de parole d'**Annegret Kramp-Karrenbauer**, présentant son plan pour l'Europe, **Jean Rottner**, Président de la Région Grand Est, saisit le Président de la République, **Emmanuel Macron**, afin que celui-ci **confirme la place de Strasbourg en Europe. Jean Rottner lui demande de clarifier sa position dans un courrier qu'il lui adresse ce jour.**

Bien que partageant les enjeux évoqués dans la tribune d'Annegret Kramp-Karrenbauer, Jean Rottner s'inquiète néanmoins qu'elle remette en cause le traité fondateur fixant le siège du Parlement Européen à Strasbourg. **Ce sujet est éminemment important, non seulement pour Strasbourg, mais aussi pour la France.**

« Je n'ose imaginer que ce propos ait pu être tenu sans concertation au plus haut niveau du couple franco-allemand. Ce n'est pas seulement Strasbourg, capitale européenne, siège du Parlement, du Conseil de l'Europe et de la Cour Européenne des Droits de l'Homme mais bien la France qui serait affaiblie si cette décision était confirmée. », précise Jean Rottner dans son courrier.

Le Président de la Région Grand Est rappelle également que *« la Ministre des affaires européennes est intervenue il y a plusieurs mois pour réaffirmer le rôle de capitale européenne de Strasbourg. »* et que la voix du chef de l'Etat *« mériterait assurément d'être entendue sur l'intangibilité des traités fondateurs gravant Strasbourg comme siège du parlement européen. »*

CONTACT PRESSE

Isabelle Diller
03 87 33 61 71
presse@grandest.fr
isabelle.diller@grandest.fr